

# Budgets 2026

## Des budgets de transition alliant prudence et pragmatisme

Bien que la loi de finances 2026 n'ait pas été adoptée à la date de vote des budgets primitifs, Vienne Condrieu Agglomération a construit des budgets 2026 équilibrés, responsables, garantissant la poursuite des projets d'investissement engagés et la qualité du service public rendu auprès des usagers. Ceci grâce aux efforts menés dans la maîtrise des dépenses et la recherche de l'optimisation des recettes, tout en limitant l'endettement sans pour autant augmenter la fiscalité intercommunale.

Composé d'un budget principal et de 7 budgets annexes, le budget de Vienne Condrieu Agglomération s'élève à près de **162 millions d'euros** en 2026 (fonctionnement et investissement) sans reprise des résultats de l'exercice antérieur contrairement à 2025. L'année 2026 est marquée par la création d'un nouveau budget annexe dédié à la gestion des déchets qui était auparavant incluse dans le budget principal.

### La fiscalité :

Comme chaque année depuis 2018, **les taux de la fiscalité sur les ménages et les entreprises restent inchangés** : 7,81 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, 0 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 2,52 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties et 25,89 % pour la cotisation foncière des entreprises.

Quant au taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), le taux cible de 9,58 %, inchangé depuis 2023, est désormais unique sur l'ensemble du territoire après 6 années de lissage.

### Le fonctionnement et l'épargne du budget principal :

**Dans la section de fonctionnement du budget principal, les dépenses réelles s'élèvent à 57 246 731 € et les recettes réelles atteignent 62 695 442 €.** Par rapport au budget total de 2025, hors gestion des déchets, les recettes augmentent donc de 1 688 492 €, soit une hausse de 2,77 %, et les dépenses de 931 231 €, soit + 1,65 %. Le solde dégage une épargne nette 2026 positive de 106 711 € qui s'améliore par rapport à 2025 (hors reprise des résultats). Le virement de la section de fonctionnement vers l'investissement, contribuant à l'autofinancement, atteint un montant substantiel de 3,326 M€.

Cela démontre la capacité d'adaptation de l'Agglo dans un contexte de perte de dynamique sur les recettes principales, une conjoncture économique globalement morose, et une croissance des charges avec parfois des mesures imposées par l'Etat. L'Agglo reste en effet prudente quant aux mesures qui pourraient être décidées par l'État, comme l'élargissement du dispositif de prélèvement sur les recettes fiscales appelé DILICO auquel elle pourrait être éligible cette année.

Les charges à caractère général sont contenues avec une prévision 2026 calée sur le réalisé 2025 à hauteur de 7,72 M€ (- 5,52 % par rapport au budget total 2025).

La masse salariale est maîtrisée (+ 3,68 %) et inclut la hausse de 3 points de la cotisation à la CNRACL (caisse de retraite des agents des collectivités), la création de cinq postes dont quatre en lien avec l'augmentation de places en crèches, ainsi que de nombreuses mesures en faveur de l'attractivité de l'Agglo, telles que la participation employeur à la complémentaire santé, la mise en place d'un plan de formation pluri annuel et d'un plan complet en faveur de la santé mentale des agents.

Hormis la fiscalité et les dotations de l'État, les recettes sont composées de produits issus des divers domaines d'activité. Elles sont en augmentation (+ 11,53 %) grâce notamment au dynamisme constaté sur les recettes de la petite enfance et des équipements sportifs. Les subventions de la CAF sur les mesures d'attractivité, le maintien des aides perçues dans le domaine de la transition énergétique et de divers financements de postes, complètent le panel des produits constituant les recettes 2026.

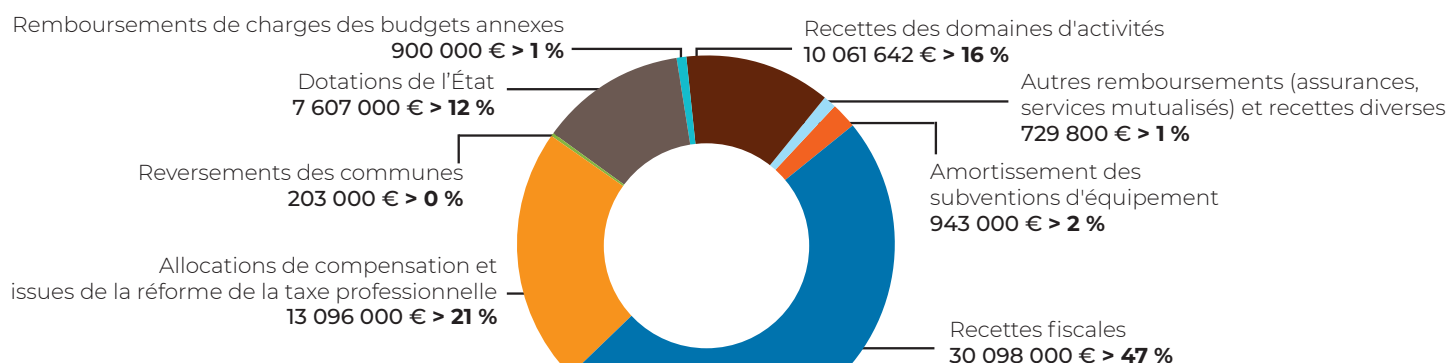
### Un niveau d'investissement, tous budgets confondus, qui reste soutenu :

En investissement, l'Agglo poursuit la réalisation de ses opérations et maintient un haut niveau de dépenses d'équipement à hauteur de 34 710 000 €. L'Agglo continue à soutenir l'activité économique locale et répond aux besoins de ses habitants en matière d'équipements. Outre les programmes annuels de maintien à niveau du patrimoine, les opérations en cours se poursuivent : la réhabilitation du cours Brillier qui arrive à sa fin, le réaménagement du site Logistirail, l'extension de la halte fluviale, la mise en œuvre du schéma directeur vélo, le plan local d'urbanisme intercommunal, l'aménagement de l'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant La Farandole, la mise en œuvre du schéma numérique dans les écoles.

L'investissement du nouveau budget annexe de gestion des déchets comprend la poursuite des programmes d'installation de conteneurs enterrés, l'extension de la dotation en bacs jaunes ou encore l'acquisition d'une nouvelle benne à ordures ménagères fonctionnant au gaz naturel. Les crédits alloués à la direction du cycle de l'eau (eau potable, assainissement, eaux pluviales, eaux de ruissellement et de rivières) restent conséquents au vu des enjeux et représentent environ un tiers des crédits de dépenses d'équipements.

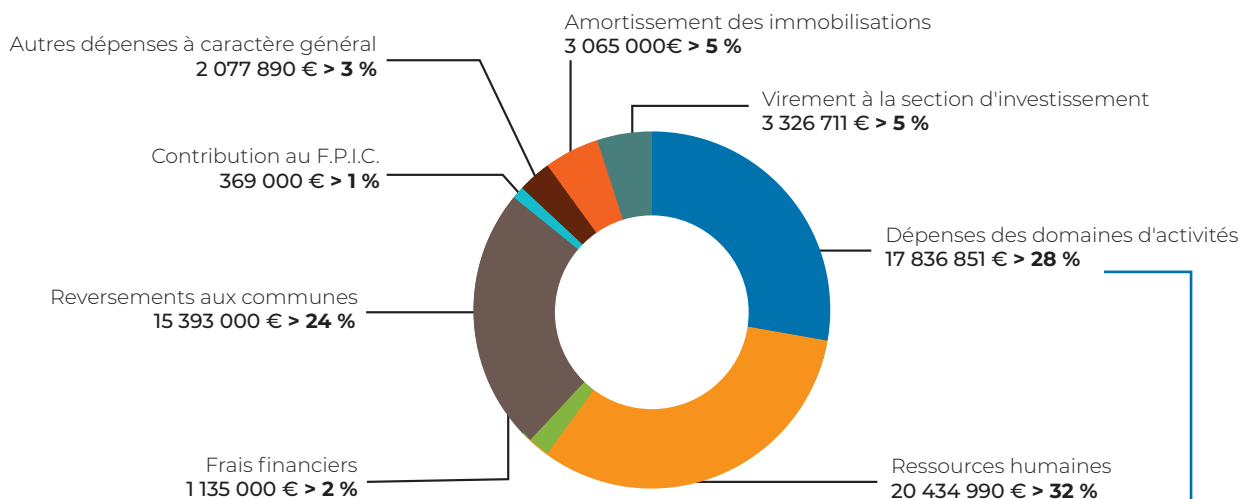
## II. Le fonctionnement du budget principal

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 63 638 442 € (recettes réelles et opérations d'ordre)





## Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 63 638 442 € (dépenses réelles et opérations d'ordre)



### Les dépenses prévisionnelles des domaines d'activités pour 2026 (hors opérations d'ordre et hors personnel)

Économie, tourisme, Jazz à Vienne et Office de Tourisme	2 297 345 €
Subvention d'équilibre à l'immobilier d'entreprises et aux zones économiques	244 900 €
Subvention d'équilibre à la base de loisirs de Condrieu	20 500 €
Subvention d'équilibre au budget des transports	2 500 000 €
Emploi, formation, insertion	509 000 €
Aménagement du territoire et maison des services publics de Condrieu	400 174 €
Politique de l'habitat	626 575 €
Cohésion sociale et politique de la ville	480 733 €
Prévention sécurité et PICS	88 000 €
Petite enfance	1 380 047 €
Jeunesse	64 215 €
Service de téléalarme	233 640 €
Archives, affaires juridiques, commande publique et politiques territoriales	100 848 €
Voirie communautaire	1 781 189 €
Eaux pluviales et rivières	846 600 €
Equipements sportifs	460 187 €
Piscines	1 044 089 €
Transition énergétique et biodiversité	387 750 €
Maintenance du patrimoine et moyens techniques	407 925 €
Soutien aux événements intercommunaux	60 080 €
Fourrière animale	85 000 €
Contribution aux services incendie	3 183 722 €
Direction des systèmes d'information et des télécommunications	634 334 €



## Le fonctionnement des budgets annexes

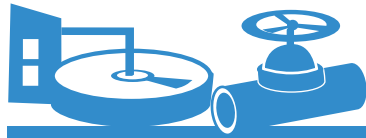
Les budgets annexes s'équilibrent en dépenses et en recettes à hauteur de :

- 14 757 400 € pour les transports et déplacements
- 14 431 000 € pour la gestion des déchets
- 10 576 517 € pour l'eau potable (dont 3 140 000 € de redevances assainissement reversées au budget annexe de l'assainissement)
- 7 999 000 € pour l'assainissement
- 1 376 170 € pour les zones économiques
- 628 000 € pour l'immobilier d'entreprises
- 147 500 € pour la base de loisirs de Condrieu



# L'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **34 710 000 €**  
(hors remboursement du capital de la dette et opérations d'ordre)



Assainissement, eau potable, eaux pluviales et rivières  
10 865 200 €

- Réseau d'assainissement et stations d'épuration, notamment raccordement du secteur de Saint-Jean-de-Bourнай à la STEP Vienne sud et renouvellement station d'épuration de Longes
- Réseaux d'adduction d'eau potable, réservoirs et stations de production
- Travaux de canalisation des eaux pluviales
- Travaux de protection contre les inondations
- Schémas directeurs assainissement, eau potable et eaux pluviales



Transports et mobilité  
3 736 000 €

- Matériel roulant, (bus GNV)
- Extension de la station GNV sur la plateforme de mobilité
- Poursuite des études sur la halte ferrée de Vaugris
- Réaménagement du cours Brillier avec création d'une voie de bus en site propre
- Parking relais Etcheberry
- Poursuite de l'équipement et de la sécurisation du réseau
- Programme modes doux de déplacement



Maintenance du patrimoine informatique et communication  
1 091 000 €

- Maintien à niveau des bâtiments et des équipements techniques
- Informatique et télécommunications (service de l'Agglo et écoles)
- Schéma directeur du numérique dans les écoles



Transition énergétique  
151 000 €

- Plan de solarisation
- Poursuite de l'aide au remplacement des foyers bois



Voirie communautaire  
8 607 000 €

- Programmes de travaux sur les voies communautaires
- Aménagements de sécurité liés au Plan de Mobilité
- Réfection des voiries dans les zones économiques
- Réhabilitation des ouvrages d'art communautaires (ponts)
- Aménagement des points noirs des circuits de collecte des déchets
- Solde de la participation à l'échangeur Vienne sud
- Élargissement de la rue de la Charpière (Longes)
- Études de l'aménagement rue Dr Trénel (Sainte-Colombe)
- Entrée nord de Vienne
- Mise en œuvre du schéma directeur vélo et entretien des pistes cyclables



Gestion des déchets  
2 505 000 €

- Poursuite du déploiement des conteneurs enterrés et des conteneurs pour les restes alimentaires
- Aménagement et densification du réseau des points d'apport volontaire
- Extension de la déchèterie Ampuis et travaux au quai de transfert Saint-Alban
- Renouvellement des bacs et composteurs
- Maintien à niveau, vidéosurveillance et contrôle d'accès des déchèteries et autres équipements
- Maintien à niveau des sites d'exploitation
- Maintien à niveau et renouvellement des camions de collecte et des équipements



Équipements sportifs et piscines  
752 500 €

- Contrat de performance énergétique
- Maintien à niveau et équipement des piscines, gymnases et terrains de sport



Économie et tourisme  
4 591 000 €

- Aménagement des zones économiques
- Aménagement de foncier économique
- Immobilier d'entreprises, notamment réhabilitation du site Logistiraïl
- Soutien au commerce et à l'agriculture
- Mise en œuvre du schéma de développement touristique, notamment extension de la halte fluviale
- Base de loisirs de Condrieu



Petite enfance et téléalarme  
1 195 000 €

- Maintien à niveau des équipements de la petite enfance
- Aménagement et extension du site de La Farandole et augmentation des places EAJE Fleur de Pyrus
- Études de mise aux normes des établissements et faisabilité EAJE Echalas
- Études confort d'été et travaux de ventilation/rafraîchissement
- Maintien à niveau des équipements du service téléalarme



Aménagement et rénovation urbaine  
475 300 €

- PLU des communes et PLU intercommunal
- Participation au renouvellement urbain de la Vallée de Gère



Politique de l'habitat  
741 000 €

- Soutien aux opérations de réhabilitation de l'habitat
- Participation à la construction de logements sociaux
- Maintien à niveau des aires d'accueil des gens du voyage



## Le financement de l'investissement

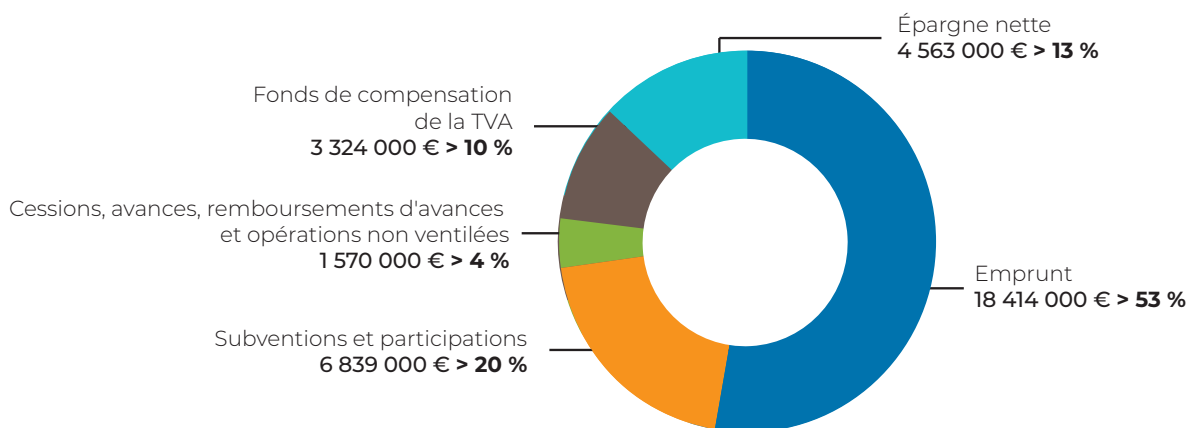
Vienne Condrieu Agglomération reste fidèle à son principe qui consiste à favoriser les projets bénéficiant des meilleurs taux de cofinancement. Pour 2026, le montant des subventions attendues est estimé à 6,84 M€ et représente plus de 37 % du financement des investissements.

L'épargne nette dégagée en fonctionnement constitue une part du financement de plus de 13 %.

L'emprunt prévisionnel total est estimé à 18,41 M€ sur l'ensemble des budgets. Dans le budget principal, l'inscription s'élève à 10,67 M€ sans tenir compte, toutefois, d'une éventuelle année blanche dans la perception du fonds de compensation de la TVA. Mais dans cette hypothèse, les résultats 2025 devraient permettre de compenser cette année blanche.



Projet d'extension de la halte fluviale



## La dette

Le niveau d'endettement de Vienne Condrieu Agglomération, tous budgets confondus, reste maîtrisé et atteint 66,96 M€ contre 66,12 M€ en 2025.

Au budget principal, l'encours global de la dette est de 42 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2026 avec une capacité de désendettement de 7 ans et 8 mois qui reste en dessous du seuil critique de 12 ans généralement admis.

La dette du budget principal est peu exposée au risque de taux, grâce à une proportion favorable d'emprunts à taux fixe (80 %) par rapport aux emprunts à taux variable (20 %). Cette proportion atteint même respectivement 84 % et 16 % sur l'ensemble des budgets.

### Dans le budget principal

#### > Encours de la dette

Au 1<sup>er</sup> janvier 2026..... 42 millions d'euros

#### > Durée de remboursement

7 ans et 8 mois (encours de la dette / épargne brute)

#### > Structure de la dette

Taux fixe..... 80 %

Taux variable..... 20 %

